

## Stage de Backcountry suivi avant le module VT

### ATTESTATION DE STAGE

Puisqu'au sein du module VT, la note sur l'expérience est attribuée dès le deuxième jour, il est essentiel que le candidat se présente à ce module doté d'une bonne préparation. Le stage de Backcountry constitue une des modalités de l'admission au module Hors-piste et Randonnée (VT).

Exécuter 1 jour minimum de stage. Délivrer ce justificative attestant qu'un maximum de themes de formations suivants ont été traités:

#### Voici les thèmes de formation à traiter:

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Formule 3x3           | <input type="checkbox"/> Usage de la carte                | <input type="checkbox"/> Orientation sur le terrain avec et sans ressources ext. | <input type="checkbox"/> Météorologie   |
| <input type="checkbox"/> Bulletin d'avalanches | <input type="checkbox"/> Evaluation du danger d'avalanche | <input type="checkbox"/> Prise de décision                                       | <input type="checkbox"/> Facteur humain |
| <input type="checkbox"/> Mesures de sauvetage  | <input type="checkbox"/> Connaissance du matériel         | <input type="checkbox"/> DVA (ensevel. d'une pers., de plusieurs pers.)          | <input type="checkbox"/> . . .          |

Type Durée	Période	Prestataires	Remarque	Attestation établie par
Stage 1 jour au moins	Avant le module VT, après le module SR	Divers: - Une personne titulaire d'une autorisation relative aux activités à risque, valable (professeur de sports de neige, guide de montagne) - CP Backcountry SSSA - Ecole Suisse de Ski détentrice d'une licence - Guide de montagne, aspirant guide de montagne	Constitue une des conditions d'admission au module Hors-piste et Randonnée (VT)	Une personne titulaire d'une autorisation relative aux activités à risque, valable (professeur de sports de neige, guide de montagne)

### PARTICIPANT/E

Nom	Prénom	N° de tél.
Adresse	NPA Localité	E-mail

Saison Date, année	Nombre de jours de formation auprès de		Formateur Nom de famille, prénom, n° de tél.	Signature du formateur:
	Jours	Nom de l'institution de formation		

Les brevets et les titres obtenus de manière illicite seront retirés. Les poursuites pénales sont réservées.